

CONDITIONS GENERALES

CAMP D'ENTRAINEMENTS ET COMPETITIONS

Ces conditions générales régissent les rapports juridiques entre l'association du Red Fish Neuchâtel – Cercles des Nageurs et toute personne participant à un camp ou une compétition proposé par le Red Fish.

1. Inscription

- a. L'inscription au camp ou compétition est réputée définitive lorsque le membre a confirmé son inscription.

2. Obligation de s'assurer

- a. Toute personne participant aux camps ou compétitions doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance annulation/rapatriement.

3. Responsabilités

- a. Le Red Fish ne peut être tenu responsables de dégradations, accidents, blessures ou débordements causés par le(s) participant(s) sur le lieu du camps, compétition ou de l'hébergement.
- b. Le club peut se retourner le cas échéant contre le participant auteur direct des dommages ou ses responsables légaux de toutes manières et selon les modalités qui lui sembleront les mieux appropriées dans le sens le plus large.

4. Déplacements

- a. Lors d'un déplacement organisé par le club, les enfants mineurs font le voyage avec le ou les responsables du déplacement (coach, parents, nageurs majeurs).
- b. En cas d'aller tardif ou un retour anticipé, l'enfant doit être accompagné de son responsable légal ou d'une personne majeure désignée par ce dernier. Le responsable du déplacement doit impérativement être informé à l'avance par courriel ou par écrit. Dans ce cas de figure, la responsabilité du club ne peut être engagée.

5. Autorisation

- a. Le membre ou son responsable légale autorise les responsables du Red Fish à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident.

6. Frais d'annulation aux camps et compétitions

- a. En cas d'annulation de la participation à un camp et ou compétition jusqu'à un mois avant le départ le remboursement du séjour est totale. Les charges de transport restent à la charge du participant.
- b. En cas d'annulation entre 15 jours et 1 mois avant le début du camp, le remboursement du séjour est de 50%. Les charges de transport restent à la charge du participant.
- c. En cas d'annulation à moins de 15 jours du début d'un camp et ou d'une compétition, ou en cas d'arrêt durant le camp ou compétition, aucun remboursement n'est effectué.

Red Fish Neuchâtel – Cercle des Nageurs/dg

23 juillet 2016